



16-17 janvier 2009 – PARIS *France*

De la valorisation de l'entreprise à la rédaction de la clause de prix

CAGR, OPAT, EBITDA... fuir ou comprendre - que cachent ces mystérieux acronymes?

Les avocats et autres praticiens en matière d'acquisition d'entreprises, nationale ou transfrontalière, sont nécessairement confrontés, à un moment de la transaction, à devoir comprendre les objectifs de l'acheteur et du vendeur, appréhender le prix qu'ils ont négocié et transposer la formule de prix dans son contrat.

L'objectif de ce séminaire est de faire se rencontrer les avocats M&A et les différents intervenants impliqués dans cette partie de la transaction – directeurs financiers, experts, auditeurs, banquiers d'affaires - afin que ceux-ci-exposent les approches, les enjeux et les traitements qu'ils donnent à ces questions. Seront ensuite détaillés et expliqués, d'un point de vu technique, les principaux référentiels financiers utilisés dans ce type de transactions, permettant ainsi à l'avocat de mieux appréhender ces aspects dans le cadre de la rédaction d'une clause de prix. Les participants pourront alors se voir exposer les principales problématiques légales et fiscales souvent rencontrées en matière de prix de cession puis la technique contractuelle liée à la rédaction d'une clause de prix. Ils pourront enfin partager l'expérience d'un arbitre chargé d'interpréter une clause de prix.

Avec le soutien de

MOISAND, BOUTIN & ASSOCIES

Société d'Avocats



Ricol, Lasteyrie & Associés







PROGRAMME

Lieu du Séminaire Les 16 et 17 janvier 2009 à la Maison du Barreau 2, rue de Harlay FR-75001 Paris

Vendredi 16 janvier 2009

14h00 Accueil des participants Introduction

14h15 La valorisation comme outil d'approche d'une transaction
Les éléments et outils de valorisation face l'activité de l'entreprise cible
Le rapport de valorisation comme élément incontournable de certaines opérations ou transactions (dans un environnement coté - introduction en bourse, offre publique d'échange ou d'achat – ou non coté – apport de titres, fusion, émission d'actions)

15h45 Pause café

16h15 Les outils de valorisations
Présentation technique des principaux
éléments de références d'une valorisation
d'entreprise

EDITDA – goodwill – equity value – leverage – enterprise value — net debt – working capital requirements – WACC – discounted cash flows

18h30 Débat avec les participants

20h30 Get Together – Diner

Samedi 17 janvier 2009

9h00 Des chiffres au contrat – Les impératifs légaux en termes de détermination du prix

9h20 Les problématiques fiscales
Les limites des clauses de prix minimum
ou de prix symbolique
L'application des règles en matière de prix
de transfert
Le traitement fiscal des plus values, des
clauses de complément de prix et des
conséquences d'une diminution du prix

10h00 La rédaction d'une clause de prix De la formule mathématique à la clause de prix - Technique contractuelle

10h30 Pause café

11h00 La rédaction d'une clause de prix

De la formule mathématique à la clause de prix

Technique contractuelle

12h00 L'incompréhension de la clause de prix De l'interprétation du contrat à l'arbitrage Présentation de l'expérience d'un arbitre

12h30 Débat avec les participants et fin des travaux

13h00 Déjeuner

Comité Organisateur

Jean Philippe JACOB
Cabinet Moisand Boutin & associés
4, Avenue Van Dyck
75008 Paris
Tel: 33-1- 47 66 51 19

Fax: 33-1-46.22.53.98 jpjacob@mba-avocats.com

Cristelle ALBARIC Milon & associés 136 bd Haussmann FR-75008 Paris Tel: 33-1-56.88.02.16 Fax: 33-1-56.88.01.27

Email: calbaric@ymfl-avocats.com